

Cours collectifs de tennis pour juniors Saison 2020-2021

Le Tennis-Club de Meyrin organise du **9 septembre 2020 au 18 juin 2021** des cours de **Mini-Tennis**, pour les juniors **dès l'année des 5 ans** (années de naissance: 2014 - 2015) et des cours de **Tennis collectifs**, pour les juniors **de 7 à 18 ans** (années de naissance: 2013 à 2002).

Tous les nouveaux juniors, seront convoqués pour des tests qui auront lieu le mercredi 26 août 2020.

A l'exception des entraînements compétition en fin de journée (16h30-19h) et samedi, **tous les horaires des cours juniors "saison 20-21" seront affichés à l'entrée du Tennis-Club de Meyrin dès le lundi après-midi 7 septembre 2020.** Vous pouvez aussi vous renseigner au tél : 022/782.91.31 et sur notre site <http://www.tcmeyrin.ch>

Différentes possibilités :

Mini-Tennis dès l'année des 5 ans) : 60 min. par semaine le mercredi matin pour CHF 270.00 (Complexe sportif de Maisonnex)

***Catégorie " L " (7-18 ans) :** 60 min. par semaine le mercredi pour CHF. 440.00
Renseignements : Alain Bonvallat tél: +41 79 600 00 86

***Catégorie " COMP C " (9-18 ans) :** Deux entraînements/semaine de 1h00 ou 1h30 le mercredi et un soir de la semaine plus des cours en groupe le samedi "période hiver". Prix: CHF 700.00

***Catégorie " COMP B "(9-18 ans) :** Niveau requis: en rapport avec l'âge, **très bon junior de club motivé.**
Principes de base et prix: idem COMP C + CHF 200.- inclus environ 8 sparring individuel répartis sur l'année Cette catégorie exige impérativement une grande disponibilité.

***Catégorie " COMP A "(10-18 ans) :** Niveau requis: environ **critères de classement cadre Genevois.**
Principes de base et prix: idem COMP B + CHF 200.- inclus 1 sparring individuel par semaine. Cette catégorie exige impérativement une grande disponibilité et en plus de travailler sa condition physique en dehors des heures de tennis.

Renseignements : Jean-René Zbinden tél: +41 79 290 94 60

*** voir conditions ci-après pour les catégories "L" et "COMP C – B – A"**

Pour rappel, les juniors souhaitant jouer en dehors des cours doivent souscrire un abonnement à la réception du centre sportif de Maisonnex.

Le fait de suivre les cours du TC Meyrin ne donne pas automatiquement accès aux terrains.

L'ensemble des cours se dérouleront à **Maisonnex ou dans la salle de gymnastique de l'école de Bellavista II**, les **mercredis entre 8h. et 12h. ou entre 13h. et 20h.** pour tous les juniors.

L'affectation d'un élève dans une salle de sport résulte d'une décision organisationnelle et ne peut donc faire l'objet d'un recours.

Les juniors allant à l'école le mercredi matin pourront suivre en priorité les cours de l'après-midi.

Pour les juniors des catégories COMP C-B-A l'heure du soir sera donnée entre 16h30 et 19h00. Concernant les entraînements interclubs adultes destinés à nos meilleurs juniors, ils seront donnés entre 19h00 et 21h00 en semaine.

Les demandes d'inscriptions pour les catégories "compétition" (COMP C-B-A) seront étudiées par le team technique.

Les niveaux, les horaires sont parmi d'autres, les éléments devant être réunis pour former des groupes homogènes.

Dernier délai pour les inscriptions : vendredi 21 août 2020 pour les nouveaux juniors.

Attention: Nombre de places limitées. Une priorité est donnée aux contribuables (joindre justificatif)

Organisation : TC Meyrin

Responsable de l'organisation : Alain Bonvallat

Responsable technique (formation des groupes, des horaires, etc.) : David Emery et Jean-René Zbinden

Professeurs : David Emery, Frédéric Leveau et Jonas Mouret. (Remplaçant : J-R Zbinden)

Moniteurs/trices : Anita Abbe, Edyta Anzoli, Karine Loy, Sabrina Rolland, Luc Anzoli, Thomas Dénervaud, Marc Duret, Thomas Kostro, Jonathan Rosner.

Vous pourrez obtenir des bulletins d'inscriptions et de plus amples informations au secrétariat du Complexe Sportif Municipal de Maisonnex, en face du CERN (téléphone 782.91.31).

Le comité du TC Meyrin se réserve le droit de modifier en tout temps cette organisation.

VALABLE POUR TOUT LE MOUVEMENT JUNIORS

- En signant le bulletin d'inscription, le représentant légal de l'enfant déclare que celui-ci est assuré contre l'accident et décharge l'école de tennis de Meyrin de toute responsabilité en cas d'accident.
- L'élève doit venir au cours avec une gourde remplie d'eau.
- Tenue sportive exigée.
- Matin** = juniors de 5 à 8 ans. **Après-midi** = juniors de 9 à 18 ans. Une priorité est donnée aux contribuables.
- Informer le professeur concerné en cas d'absence :

Abbé Anita	076 / 384.41.03	Kostro Thomas	076 / 616.19.41
Anzoli Edyta	076 / 224.01.23	Leveau Frédéric	078 / 686.52.80
Anzoli Luc	076 / 223.08.51	Loy Karine	076 / 569.58.40
Dénervaud Thomas	078 / 690.33.45	Mouret Jonas	079 / 744.27.99
Duret Marc	078 / 654.52.74	Rolland Sabrina	+33 6 79.32.93.20
Emery David	079 / 656.99.74	Rosner Jonathan	079 / 884.05.39

- Tous problèmes ou questions concernant la catégorie junior "loisirs", la personne de contact est : Monsieur Alain Bonvallat, 079 / 600.00.86**
- Tous problèmes ou questions concernant la catégorie junior "compétition", la personne de contact est : Monsieur Jean-René Zbinden, 079 / 290.94.60**

*** CONDITIONS POUR LA CATEGORIE: "COMP C - B - A" (partiel)**

- Accepter les conditions de sélection compétition du TC. Meyrin.
- Prendre une licence de compétition **SWISS TENNIS** dès que le team technique le juge nécessaire.
- Participer à un minimum de matchs officiels à titre privé pendant la saison 2020-2021 comme indiqué.**

Catégories	COMP C	COMP B	COMP A
	Nb matchs	Nb matchs	Nb matchs
U 10 Fille / Garçon	5	5	5
U 12 Fille / Garçon	8	10	15
U 14 Fille / Garçon	10	12	20
U 16 Fille / Garçon	12	15	25
U 18 Fille / Garçon	15	20	30

- Pour tous les juniors du TC MEYRIN, les matchs doivent impérativement être joués en Suisse.**
- Jouer impérativement les interclubs juniors et les IC adultes pour le TC MEYRIN.** (selon les critères Swiss Tennis)
- Participer aux animations de rencontres amicales et au tournoi d'ouverture du club.

- ❑ L'échauffement et le stretching seront effectués avant et après le cours, donc l'élève se présente sur le court en ayant déjà effectué son échauffement.
(Prévoir environ 15 minutes avant et 5 minutes après le cours)
- ❑ La participation au cours de base **le mercredi est obligatoire**, ainsi qu'une grande disponibilité en semaine.
- ❑ En juin, les horaires des cours peuvent changer en fonction des interclubs juniors.

*** SUPPLEMENT POUR LA CATEGORIE: "COMP A"**

- ❑ **Travailler obligatoirement à titre privé sa condition physique en dehors des heures de tennis.**

TC MEYRIN :

PENDANT TOUTE LA DURÉE DES COURS JUNIORS, LA PRÉSENCE DES PARENTS N'EST PAS TOLÉRÉE DANS LA HALLE.
(Une leçon "porte ouverte" sera organisée dans l'année, voir le site du "tcmeyrin.ch")

ECOLE DE BELLAVISTA :

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LA PRÉSENCE DES PARENTS N'EST PAS ADMISE DANS LA SALLE DE GYM, GRADINS INCLUS.